

Le Relais



Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim

NUMÉRO 91

MAI 2024



*Profitions des
beaux jours
à Fegersheim !*

ÉLECTIONS

8

*Zoom sur le Parlement
européen*

FINANCES

10

*Le dossier Budget
2023/2024*

ENVIRONNEMENT

18

*Retour sur
l'Osterputz 2024*



Chères habitantes, chers habitants de Fegersheim-Ohnheim,

Alors que les premiers rayons de soleil réchauffent nos cœurs et que les bourgeons éclatent de couleurs dans nos espaces verts communaux, il est temps de célébrer l'arrivée des beaux jours. Ces moments privilégiés où la nature se réveille de son sommeil hivernal nous rappellent non seulement la beauté du monde qui nous entoure, mais également l'importance de vivre ensemble.

En effet, chaque printemps nous offre une opportunité de renouveau, de renaissance. Que ce soit en flânant dans les parcs de la commune, en partageant un repas en terrasse ou en organisant des activités en plein air, les beaux jours nous incitent à sortir de chez nous, à explorer le monde et à tisser des liens avec ceux qui nous entourent. Cependant, vivre ensemble ne se limite pas à profiter des joies du printemps. Dans une société où la diversité est une richesse inestimable, le vivre ensemble est un pilier fondamental de notre bien-être collectif. Force est de constater que ce précieux équilibre est parfois mis à rude épreuve par des comportements incivils qui empoisonnent notre quotidien et compromettent notre harmonie sociale.

Les incivilités, qu'elles soient petites ou grandes, ont un impact significatif sur notre qualité de vie. Du simple manque de politesse aux déjections canines non ramassées et dépôts sauvages autour des points d'apport volontaire. Ces comportements altèrent notre confiance mutuelle et fragilisent les liens qui nous unissent.

Pourtant, il est urgent de rappeler que le

respect, la tolérance et la courtoisie sont les fondements même du vivre ensemble. En adoptant une attitude bienveillante et en faisant preuve de civilité dans nos interactions quotidiennes, nous contribuons à créer un environnement où chacun se sent respecté et valorisé.

C'est pourquoi la commune est fière d'organiser, chaque année, son traditionnel Osterputz invitant les habitants à participer à une journée citoyenne. Entre ménage, ateliers de sensibilisation et plantation de haies vives, ce type d'évènement éveille les consciences. Alors, en ces jours radieux, prenons le temps de savourer les petits bonheurs de la vie, mais n'oublions pas l'importance de vivre ensemble. C'est ensemble que nous pouvons transformer nos rêves en réalité et bâtir un avenir lumineux pour les générations à venir.

Thierry SCHAAL

Votre dévoué Maire de Fegersheim-Ohnheim
Vice-Président de l'Eurométropole de Strasbourg

Thierry Schaal

ÉTAT-CIVIL

Naissances

- Synélia LOEFFLER, 16 décembre 2023
- Loan CORNU, 25 décembre 2023
- Robin PSAUME, le 28 décembre 2023
- Hugo et Léo BRONN TAKLA, le 24 janvier
- Tiana KLEIN, le 30 janvier
- Isaac CABARET, le 22 février
- Meyline MAZEAU TAGLAND, le 22 février
- Céleste et Roman GRUNWALD, le 31 mars

Mariages

- Ingrid ALAU et Benjamin MOULS, le 20 avril

Décès

- Sophie BOLLINET, le 29 novembre 2023 (33 ans)
- Louise KNIPPER née MATHIS, le 2 décembre 2023 (92 ans)
- Jeanne LEHMANN née GERTZ, le 6 décembre 2023 (92 ans)
- Monique BELOW née HERRENBERGER, le 06 décembre 2023 (89 ans)
- Madeleine SCHNEIDER née REMETTER, le 10 décembre 2023 (100 ans)
- Christiane WALCH née MENGLIER, le 16 décembre 2023 (90 ans)
- Jean Louis BRINGOLF, le 4 janvier (71 ans)
- Yvonne STOLL née HEITZ, le 9 janvier (92 ans)
- Richard VERNET, le 29 janvier (78 ans)
- Eugène NOTHEISEN, le 16 janvier (87 ans)
- Roland JEAN, le 31 janvier (91 ans)
- Brigitte JAKOBI née REMLINGER, le 9 février (81 ans)
- Jean Michel WENDLING, le 11 février (82 ans)
- José TAFÁÍ, le 12 février (58 ans)
- Marie-Jeanne SABO née RADONDY, le 22 février (93 ans)
- Alexis RINCKEL-FECHTING, le 25 février (33 ans)
- Edwige DESCHLER née HERBRECHT, le 13 mars (96 ans)
- Gilbert BACH, le 19 mars (87 ans)
- Patricia HERRMANN, le 25 mars (57 ans)
- Philippe ZAEGEL, le 28 mars (56 ans)
- Marianne HAID née OSTERMANN, le 31 mars (89 ans)
- Tania LANG, le 31 mars (54 ans)



Synthèses des Conseils Municipaux

27 NOVEMBRE 2023

■ Présentation du Conseil Municipal des Enfants

Suite à un renouvellement partiel du Conseil Municipal des Enfants, M. le Maire a suspendu la séance pour présenter chaque élu, leurs actions passées et leurs projets à venir.

■ Contrat de Mixité Sociale

Le Conseil Municipal a approuvé le contrat de mixité sociale souscrit en partenariat avec l'État et l'Eurométropole de Strasbourg pour une durée initiale de trois ans, renouvelable deux fois. D'après la loi 3DS (Différenciation, Décentralisation et Simplification) du 21 février 2022, ce contrat permet notamment aux communes les plus en difficulté en matière de production de logements sociaux d'abaisser l'objectif triennal (jusqu'à 25% des logements manquants au lieu des 33% fixés par la loi).

En tant que commune de plus de 3500 habitants, Fegersheim est concernée par l'article 55 de la loi SRU, qui lui impose d'atteindre l'objectif de 25% de logements sociaux sur son territoire, par rapport au nombre de résidences principales. Or, les contraintes inhérentes au territoire (Plan de Prévention du Risque Inondation, M83, zones naturelles...) limitent les possibilités de la commune, la maintenant en fait dans une situation de déficit malgré l'ampleur des moyens engagés et la bonne volonté dont elle fait preuve. À ce jour, il manque 226 logements à la commune pour atteindre cet objectif. Elle est ainsi considérée comme déficitaire au regard de la loi et contrainte de verser chaque année une pénalité financière dont le montant varie entre 80 000 € et 100 000 €.

■ Décision budgétaire modificative n°2

Chaque année au mois de février-mars, le

budget primitif prévoit les dépenses et recettes pour toute l'année. Compte tenu des aléas inhérents à cette prévision, il est nécessaire de procéder aux ajustements de crédits ouverts au budget primitif, afin de tenir compte des dépenses et des recettes apparues en cours d'année.

Aussi, les frais d'amortissements sont supérieurs de 172 820 € à ce qui était prévu au budget prévisionnel 2023 en raison du taux de réalisation des travaux nettement plus important que les années passées.

■ Autorisation d'investissement anticipé pour le BP 2024

Dans l'attente du vote du budget, les recettes peuvent être recouvrées et les dépenses peuvent être payées jusqu'à hauteur des crédits inscrits au budget de fonctionnement de l'année précédente sans délibération, de même que pour le remboursement du capital des emprunts (en section d'investissement). En revanche, pour les autres dépenses d'investissement, il n'est possible de procéder à aucune opération, et notamment d'engager ou de payer les factures de travaux avant le vote du budget, sauf si le Conseil municipal l'autorise, et ce dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'année précédente.

Le Conseil Municipal a autorisé le paiement des dépenses d'investissement par anticipation au vote du budget 2024 pour équiper les bâtiments communaux, pour des travaux de sécurisation et pour lancer des études avant le vote du budget prévu en mars 2024.

■ Prime pouvoir d'achat

Le Conseil Municipal a approuvé le versement aux agents publics de la commune de Fegersheim d'une prime de pouvoir d'achat visant à atténuer les effets de l'inflation sur les salaires et le niveau de vie.

Un décret du 31 octobre 2023 est venu

définir les modalités d'attribution et du versement de cette prime pour les agents de la fonction publique territoriale en se calquant sur celles de la fonction publique d'État et l'Hospitalière. Elle sera attribuée avec trois niveaux de montants en fonction des salaires annuels de référence.

■ Forfait mobilités durables

Au regard de l'utilisation grandissante des modes de déplacements plus écologiques par les agents communaux, dont témoigne le succès du défi « Au boulot à vélo », et afin d'encourager cette pratique, le Conseil municipal a approuvé l'instauration du versement *Forfait mobilités durables* pour les agents communaux.

Il vise à prendre en charge tout ou une partie des frais engagés par les agents au titre de leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail à l'aide d'un mode de transport alternatif et durable.

■ Modification du Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Le Conseil Municipal a approuvé les modifications de la part complémentaire annuelle du RIFSEEP (Régime indemnitaire relatif aux Fonctions, aux Sujétions, à l'Expertise et à l'Expérience Professionnelle), mis en place à Fegersheim le 1^{er} janvier 2022, en remplacement de la plupart des anciennes primes existantes.

Ces modifications concernent la part variable liée notamment à la manière de servir (complément indemnitaire annuel - CIA) : une bonification en cas de remplacement d'un collègue absent et l'activation de l'aspect variable du CIA.

12 FÉVRIER 2024

■ École élémentaire « Au fil de l'Eau » de Plobsheim

Le Conseil Municipal a approuvé le versement d'une subvention de 6 € par jour et par enfant après réception d'une attestation de présence pour financer une classe de cirque de 4 jours, à laquelle huit enfants de notre commune participeront au courant du 2^{ème} trimestre 2024.

■ Subvention dans le domaine scolaire

Après avoir examiné les différentes demandes de subventions de l'école élémentaire *Germain MULLER* et de l'école maternelle *Louise SCHEPPLER*, le Conseil Municipal a approuvé le versement d'une subvention de 6 € par jour et par enfant après réception d'une attestation de présence pour :

- Le stage de cirque qui s'est déroulé du 22 au 26 janvier 2024
- Un projet de classe équestre qui se déroulera du 24 au 28 juin 2024

■ Créations d'emplois saisonniers

Le Conseil Municipal a approuvé la création de deux emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité à temps complet au grade d'adjoint technique, affectés aux services techniques du 1^{er} mai au 30 septembre de chaque année.

■ Projets sur l'espace public : Programme 2024

Conformément à l'article 5211.57 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la loi n°99.586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le Conseil municipal a été invité à donner son avis sur le projet de rapport qui a été soumis le 9 février 2024 au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg.

Ce rapport liste les projets inclus dans le programme 2024 de transport, voirie, signalisation statique et dynamique, ouvrages d'art, eau et assainissement portés par l'Eurométropole :

- **Rue des Romains** : Travaux d'assainissement en 2024 (pas d'ouverture de voirie)
- **Rues de l'Ill, Hirondelles, Donon, Loups, Platanes, Travail, Vosges** : Études en 2024 en vue de la réalisation de travaux d'assainissement en 2025. Travaux rue du Travail et des Vosges déjà votés par l'EMS en 2023.
- **Rue des Vosges** : Études en 2024 en vue de la reprise de l'aménagement de la voirie à l'issue des travaux d'assainissement en 2025.
- **Rue de l'Industrie** : Études en 2024 en vue de la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle et d'une reprise de voirie en 2025.
- **Rue Jean Bart** : Travaux d'assainissement en 2024.
- **Sécurisation des piétons entre la rue du Général de Gaulle et la rue de l'Abreuvoir** : Fait en 2023 (élargissement du trottoir entre le parking de la Ruhe et la Ruhe).
- **Aménagement de la M83** : poursuite des études en 2024.

■ Convention avec l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) d'Ohnheim

Le Conseil Municipal a approuvé la convention de mise à disposition de locaux et d'équipements au profit de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) d'Ohnheim. Pourront ainsi être précisées les modalités d'utilisation, de gestion et d'entretien des locaux et espaces mis à disposition.

■ Débat d'Orientations Budgétaires

Prévu par l'article 2312-1 du Code général des collectivités territoriales, le débat d'orientation budgétaire (DOB) a vocation à éclairer les choix budgétaires qui détermineront les priorités et l'évolution de la situation financière de la commune. Il se tient dans les deux mois précédant le vote du budget primitif, en vue de compléter l'information de l'assemblée délibérante et de renforcer ainsi la démocratie participative.

11 MARS 2024

■ Budget primitif 2024 et impôts locaux

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif de 2024 cherchant à équilibrer les dépenses tout en maintenant la qualité des services essentiels à la population.

Parmi les points débattus figuraient l'augmentation du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de 27,33% à 28,33%, soit une hausse d'un point. Cette augmentation permettra à la commune de réaliser des projets essentiels : rénovation de l'accueil de la mairie pour la rendre accessible aux PMR, travaux à l'EHPAD et dans les écoles de la commune.

Bien que les opinions aient divergé sur l'augmentation de la taxe foncière, les conseillers ont exprimé leur engagement commun envers le pragmatisme et la responsabilité dans le processus budgétaire. Chaque décision prise au cours de cette séance a été guidée par le souci du bien-être collectif et de la pérennité financière de la ville.

Prochaine séance :

Lundi 8 juillet 2024 à 19h30
en salle du Conseil.

Toutes les délibérations sur
www.fegersheim.fr
(rubrique Conseil municipal).





Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg

20 DÉCEMBRE 2023

83 points à l'ordre du jour

Transition écologique du territoire en matière de mobilités et d'habitat au cœur de ce Conseil de l'Eurométropole.

Dans un **contexte de crise économique et énergétique globale**, le Conseil de l'Eurométropole s'est voulu particulièrement volontariste en votant des mesures universelles et exceptionnelles visant à **encourager et massifier la rénovation énergétique des logements** du territoire. Ces aides sont destinées à tous les types de logements, y compris la maison individuelle, à tous les types d'occupants, aussi bien pour le parc privé que pour le parc social. 6 M€ sont mobilisés pour ces mesures de soutien.

En outre, 1,225 M€ ont été accordés à des bailleurs sociaux, récompensant 5 nouveaux projets innovants en matière d'économie d'énergie.

Toujours dans un contexte de crise, l'Eurométropole a porté une **mesure d'aides exceptionnelles à destination des bailleurs sociaux** afin de poursuivre les efforts en matière de production de logements locatifs sociaux sur le territoire. Pour les années 2023 et 2024, 13 M€ sont fléchés pour cette mesure.

En matière de mobilités, le Conseil de l'Eurométropole a entériné deux schémas directeurs visant à **l'accroissement des mobilités douces et/ou décarbonées** et au développement des bornes de recharge électrique sur le territoire. Ce dernier prévoit par exemple le **déploiement de 510 bornes de recharge à l'horizon 2025**. Il s'agit d'une part du schéma directeur des mobilités décarbonées et d'autre part du schéma directeur de développement des infrastructures de recharge.

Toujours au registre des mobilités, le Conseil a validé les études préalables au **développement d'une nouvelle ligne de tramway vers les communes Nord de l'Eurométropole**.

Ce projet ambitieux, répondant aux orientations de la feuille de route en matière de mobilités décarbonées, vise notamment à **mieux desservir les communes de Schiltigheim et Bischheim, ainsi qu'à améliorer l'accessibilité des institutions européennes et du Wacken**.

Dans un autre domaine, le Conseil a pris acte des orientations en matière de **politique publique vis-à-vis des jeunes**. Depuis octobre 2022, un important travail de diagnostic a été mené sur cette population sur le territoire mettant en avant de fortes disparités selon les communes de l'Eurométropole, tant sur le plan des dynamiques territoriales que des profils socio-économiques. L'Eurométropole verse ainsi la somme de **4.515.719 € de dotations de fonctionnement aux 5 associations intervenant sur le territoire auprès des jeunes et de leurs familles**. 58 postes d'éducateurs spécialisés sont ainsi financés.

L'Eurométropole de Strasbourg porte également le **Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)** qui constitue l'un des principaux leviers d'action pour soutenir et **accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle**. La dotation 2024 se monte à 572.430 €.

Enfin, dans la perspective des fêtes de fin d'année, l'Eurométropole apporte son soutien aux **initiatives associatives concourant à la prévention**. Pour un montant de 48.000 €, 28 porteurs de projets, partenaires et acteurs du Contrat Intercommunal de Prévention, de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR) en sont destinataires, pour 15 maraudes et 10 soirées programmées la nuit de la St-Sylvestre.

9 FÉVRIER 2024

50 points à l'ordre du jour

Un Conseil marqué par le débat d'orientations budgétaires et la présentation de différents rapports.

Ce Conseil de l'Eurométropole est marqué par le débat d'orientation budgétaire. Il permet de débattre des orientations financières de la collectivité et des priorités de la politique métropolitaine. Ainsi, l'Eurométropole poursuit la **mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement (PPI)** présenté au Conseil métropolitain du 4 février 2022, en prenant en compte le contexte inédit auquel l'Eurométropole est confrontée : inflation, crise énergétique, impacts sociaux inédits.

C'est une situation financière maîtrisée qui est présentée avec un PPI réajusté à 1,7 Mds€ sur la durée du mandat 2020-2026 et des **efforts sur la maîtrise des charges de fonctionnement**. Les charges de personnel sont estimées à 367,5M€ pour 2024 et on note une baisse du poste énergie de l'ordre de 8% par rapport à 2023. L'encours de dette est porté à 695 M€ pour 2024 avec une capacité de désendettement de 9,9 ans.

Comme chaque année, le Conseil de l'Eurométropole a **approuvé le programme d'investissement en matière d'aménagement et de travaux sur l'espace public**. Ainsi, pour l'année 2024, l'enveloppe consacrée à ce programme s'élève à 30 M€ dont 13,72 M€ aux opérations du plan vélo.

Le Conseil a également **approuvé le bilan de la concertation préalable en vue de la mise en compatibilité du PLUi** avec le Projet d'extension du réseau de tramway entre Strasbourg, Schiltigheim et Bischheim.

Le rapport annuel 2023 sur la **situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes** a été communiqué au Conseil, il montre une Eurométropole engagée tant en interne que sur son territoire. L'Eurométropole se veut ainsi être un employeur exemplaire avec la mise en place de son troisième plan (2022-2024) en matière d'égalité femmes-hommes. Sur le volet territorial, le rapport fait état des **différentes actions dédiées et de l'intégration de cet enjeu de façon transversale dans les politiques publiques**.

Le rapport de développement durable 2022 a également fait l'objet d'une communication au Conseil. Ce rapport permet de mesurer les efforts opérés par la collectivité et ses partenaires pour répondre aux besoins du territoire et de ses habitantes et habitants, à la croisée des enjeux climatiques, de santé publique, économiques et sociaux. **Territoire bas carbone, résilience urbaine verte, développement coopératif, droits universels et résilience sociale sont les 5 axes qui guident l'action de la collectivité**.

France Identité :

Gardez la maîtrise de vos données d'identité



Prouvez votre identité sans divulguer toutes vos données



Évitez l'usurpation de votre identité



Remplacez vos identifiants et mots de passe



France Identité est un nouveau service public permettant de créer son identité numérique régalienne. Cette application pour smartphone a vocation à prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique (prouver son identité lors de démarches en ligne), mais aussi à permettre de nouveaux usages dans le monde physique (contrôles routiers par les forces de l'ordre, retrait d'un colis, etc).

Conditions nécessaires pour utiliser France Identité :

- > **Avoir une nouvelle carte d'identité** (distribuée depuis août 2021 au format carte bancaire)
- > **Disposer d'un smartphone** Android avec le NFC ou Android 11 et iOS 16 minimum
- > **Être majeur**

Qu'est-ce que le compte certifié* ?

Le compte certifié s'obtient après une vérification d'identité. Cette procédure permet de confirmer que l'usager du compte France Identité est bien le titulaire légitime de la carte d'identité rattachée au compte.

Le premier usage envisagé grâce à cette certification est la procuration de vote 100% dématérialisée pour les élections européennes de 2024.

Scannez le QR Code pour en savoir plus



N'hésitez pas à nous faire des retours pour améliorer l'application.

**Pour des raisons de sécurité, seuls les iPhones avec un système d'exploitation iOS 16 ou plus et les téléphones disposant d'un système Android égal ou supérieur à Android 11 permettront d'obtenir la certification du compte France Identité.*

Service disponible à la Mairie sans prise de rendez-vous

Fermeture du bureau de poste



LA POSTE

www.laposte.fr

Ouverte uniquement 15h par semaine à Fegersheim, depuis le 12 février 2024 La Poste se transforme.

En effet, entre 2019 et 2022, la fréquentation du guichet de Fegersheim a baissé de 19%. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette baisse de fréquentation, notamment la modification du comportement des clients, qui utilisent de plus en plus internet pour faire leurs démarches. Beaucoup de services sont dématérialisés, ce qui ne nécessite plus une venue des clients sur place dans les bureaux de postes.

En revanche, la Poste ne disparaît pas du village !

Un relais postal sera installé prochainement à la Diligence (tabac presse situé 27a rue de Lyon).

Cela rendra les services de la poste accessibles sur les horaires d'ouverture de la Diligence, pour permettre au plus grand nombre de clients d'en profiter. Grâce à ce changement, le service de proximité reste maintenu, tout en contribuant à la vie locale.

Vous pourrez déposer et récupérer vos colis, acheter des timbres et des enveloppes. Pour en savoir plus sur les différents services qui seront proposés, n'hésitez pas à vous rapprocher du bureau de Poste.

La Poste annonce le début du relais postal début juillet.



Avez-vous entendu parler du GNAU ?

Zoom sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Le passage à une dématérialisation complète des demandes d'autorisation d'urbanisme est une obligation réglementaire qui a été introduite par la loi portant Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) du 23 novembre 2018. Cette obligation a été codifiée à l'article L.423-3 du code de l'urbanisme qui pose l'obligation pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants de disposer d'un mécanisme de télé service permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées à compter du 1er janvier 2022.

Depuis 2022, la commune de Fegersheim, avec l'aide des services de l'Eurométropole de Strasbourg, a mis en place un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Cette plateforme vous permet de déposer en ligne tout type de demande en la matière, telle que les permis de construire ou de démolir, les déclarations préalables ou les certificats d'urbanisme.

Quels bénéfices ?

- **Un gain de temps**, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée.
- **Une démarche plus économique et plus écologique**, et des économies sur la reprographie de documents ou l'affranchissement de courriers recommandés.
- **Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier**, à chaque étape de l'instruction. Désormais, une demande d'autorisation d'urbanisme envoyée par courriel n'est plus prise en compte. Il est toutefois toujours possible de déposer votre dossier en version papier en mairie.

Le GNAU est accessible via le lien suivant :

<https://fegersheim.ads.strasbourg.eu>

Loi Climat et Résilience

CE QUI CHANGE POUR VOUS

La loi Climat et Résilience de 2021 vise la lutte contre le dérèglement climatique et l'amélioration de notre qualité de vie, donc de nos logements. Les logements les plus mal isolés, qualifiés de passoires énergétiques, ne peuvent plus être loués : les étiquettes G à compter de 2025, les F en 2028 et les E en 2034.

Alors, si vous êtes propriétaire d'un logement que vous souhaitez rénover et rendre plus performant, voici les informations à connaître :

Pour profiter des aides pour la rénovation énergétique :

➤ MAPRIMERÉNOV'

Vous avez déjà réalisé des travaux d'isolation dans votre logement et vous voulez changer votre système de chauffage ou d'eau chaude sanitaire pour un système décarboné ? *MaPrimeRénov'* vous permet de les financer.

➤ MAPRIMERÉNOV' PARCOURS ACCOMPAGNÉ

De l'évaluation à la réalisation de travaux, vous serez accompagné par *Mon Accompagnateur Rénov'*, un expert en rénovation énergétique. Si votre logement gagne au moins 2 classes énergétiques, des subventions importantes sont mobilisables.

➤ MAPRIMEADAPT' : L'AIDE POUR L'ADAPTATION À LA PERTE D'AUTONOMIE

Vous avez plus de 70 ans ? *Ma Prime Adapt'* vous permet de financer jusqu'à 70% des travaux nécessaires à l'accessibilité de votre logement, l'adaptation de votre salle de bain et bien d'autres travaux facilitant votre quotidien.

➤ MA PRIME LOGEMENT DÉCENT

Vous êtes propriétaire d'un logement vétuste ou dégradé ? 80% des travaux pourraient être pris en charge par *Ma Prime Logement Décent*, en bénéficiant gratuitement des conseils d'une équipe de professionnels.

➤ ÉCONOMISEZ !

L'Eurométropole de Strasbourg se mobilise pour la rénovation énergétique : depuis février 2024, de nouvelles aides financières complémentaires à *Ma Prime Rénov'* sont déployées pour vous accompagner tout au long de votre projet et diminuer votre effort financier.



AGENCE DU CLIMAT

le guichet des solutions

Eurométropole de Strasbourg

Menez à bien votre projet de rénovation énergétique

Bénéficiez des conseils de professionnels neutres et indépendants en contactant les conseillers France Rénov' du territoire :

☎ 03 69 24 83 10

✉ renov-habitat@agenceduclimat-strasbourg.eu

👉 www.agenceduclimat-strasbourg.eu



Votre bulletin participe à l'avenir de l'Europe

Les élections européennes se tiendront le 9 juin prochain en France. Mais à quoi servent-elles ? On vous explique tout.



Au sein de l'Union Européenne il existe plusieurs instances :

- > Le Conseil Européen
- > La Commission Européenne
- > Le Conseil de l'Union Européenne
- > Le Parlement Européen

Ces différentes instances sont en charge de l'élaboration et l'application des lois européennes.

Dans cet article, nous allons **nous concentrer sur le Parlement Européen** : c'est pour cette

instance que tous les européens sont appelés à voter cette année. Le Parlement européen **élabore les lois, les vote et décide du budget de l'Union Européenne.**

Au total, **720 députés européens vont être élus** par les différents pays membres. Chaque pays est représenté par un nombre de députés européens proportionnel à son nombre d'habitants. Par exemple, **en France nous allons élire 81 députés**, alors qu'à Malte ils n'en éliront que 6.

Mais comment se passe ce vote ?

C'est un scrutin de liste à **représentation proportionnelle**. Chaque citoyen devra **voter pour une liste représentant un parti ou mouvement politique**. Un nombre précis de sièges est ensuite accordé selon le pourcentage de votes obtenus pour chaque liste. Pour simplifier, plus une liste a de votes, plus sa représentativité sera importante au Parlement.

En France, il faut que chaque liste ait **un score d'au moins 5% afin d'obtenir des sièges**. Une fois tous les députés européens élus, ils sont regroupés selon leurs affinités politiques.

Quel est le rôle du Parlement Européen ?

Le Parlement Européen agit en tant que **co-législateur** : il partage avec le Conseil de l'Union Européenne **le pouvoir d'adopter et de modifier les propositions législatives**. La grande majorité des textes législatifs européens est adoptée conjointement par le Parlement et le Conseil de l'Union Européenne.

Les représentants travaillent sur les propositions législatives de la Commission Européenne en commissions parlementaires et en sessions plénières.

Le Parlement Européen **valide également tous les élargissements de l'Union Européenne** et les **accords commerciaux ou internationaux** des pays tiers.

Il possède également des **compétences budgétaires** : il statue avec le Conseil de l'Union Européenne sur l'ensemble du budget annuel. Le Parlement **contrôle l'utilisation du budget** européen mais aussi la mise en œuvre des législations.

Enfin, le Parlement joue aussi un rôle de **contrôle de l'exécutif** : il approuve la composition de la Commission Européenne.

Groupes politiques au Parlement européen



GRUPE DU PARTI POPULAIRE EUROPÉEN (DÉMOCRATES-CHRÉTIENS)



GRUPE DE L'ALLIANCE PROGRESSISTE DES SOCIALISTES ET DÉMOCRATES AU PARLEMENT EUROPEEN



GRUPE RENEW EUROPE



GRUPE DES VERTS / ALLIANCE LIBRE EUROPEENNE



GRUPE DES CONSERVATEURS ET RÉFORMISTES EUROPEENS



GRUPE IDENTITÉ ET DÉMOCRATIE



LE GRUPE DE GAUCHE AU PARLEMENT EUROPEEN - GUE/NGL



PROCHAINES ÉLECTIONS EN FRANCE

2026 : Élections municipales

2027 : Élection présidentielle et élections législatives

2028 : Élections départementales et régionales



1

1. Hôtel de la poste aux chevaux de Fegersheim construit en 1754.

2. Poteau cornier avec le cor du postillon, les initiales des propriétaires François Waldéjo et Marie Fender et la date de construction en 1754.

historien, il penche pour une auberge qui a été détruite au XIXe siècle et qui masquait la belle façade de l'église paroissiale. Mais tout ceci ne correspond pas à la réalité historique. Toute l'illusion est née de l'initiative des propriétaires de l'auberge «Au Soleil» qui ont installé ce fameux attelage sur le faitage de leurs écuries de manière postérieure, comme pour asseoir leur notoriété.

La réalité est quelque peu différente. Tous les documents d'archives l'attestent. Le véritable relais de la poste aux chevaux était situé en face de l'auberge Schalck. L'hôtel du maître de poste existe toujours et a été décoré d'un nouvel attelage sur le toit, l'ancien ayant été donné au Musée de la Poste à Riquewihr. Le poteau cornier de cette maison de maître est décoré d'un cartouche avec le cor du postillon, l'inscription FWMF représentant les initiales de François Waldéjo et de Marie Fender et l'année 1754. Le cartouche de ferronnerie au-dessus de la porte d'entrée porte les mêmes emblèmes. Les écuries étaient situées derrière le bâtiment central. À gauche, là où se trouve le bâtiment de l'actuelle mairie construite en 1933 se trouvait l'auberge à « La Croix Blanche » que le nouveau maître de poste avait achetée le 3 septembre 1723 pour 830 gulden. Elle longeait l'ancienne Nesselgasse devenue aujourd'hui la rue du Maréchal Leclerc. Cette auberge bénéficiait d'une franchise importante permettant d'écouler les boissons sans payer de taxe au seigneur de Rathsamhausen. De plus, François Waldéjo bénéficiait de nombreuses exemptions fiscales et d'avantages en nature.

L'HISTOIRE DE FEGERSSHEIM

5

La création d'un relais de poste à Fegersheim

par Jean-Paul LINGELSER

Après la capitulation de Strasbourg en 1681, la paix revient progressivement dans la région. Il devenait impératif de reconstruire un réseau de communication moderne et de sortir de l'isolement. C'est un contexte très favorable pour Fegersheim car la commune est située sur un axe routier important reliant Bâle à Strasbourg.

Le pouvoir royal fait paraître un édit instituant une route postale le 1er mai 1683 et cite l'existence d'une poste à Fegersheim. Il s'agit d'un relais permettant de changer l'attelage de chevaux de louage sous l'autorité d'un maître de poste qui avait élu domicile dans le village. La mise en place progressive de ce service public n'a pas pu être totalement éclaircie faute de sources d'archives et nous ignorons l'identité des premiers maîtres de poste de Fegersheim. Toujours est-il que Gall Wescher, un bourgeois et aubergiste d'Innenheim est mentionné comme «Postmeister» de Fegersheim le 12 février 1692. Il ne semble pas avoir assuré le service avec assiduité car un bourgeois de Strasbourg, Georges Bilger, a assuré cette fonction provisoirement de 1695 à 1697. En 1701, Gall Wescher revend son affaire à Lazare Schaeffer qui va rester en fonction jusqu'à au moins 1710.

C'est en 1701 qu'apparaît pour la première fois François Waldéjo à Fegersheim car il se marie à une Strasbourgeoise protestante, Catherine Litsch, nouvellement convertie par un père

capucin. L'acte de mariage du 26 avril 1701 enregistré à Fegersheim ne fournit aucune indication sur le métier de ce nouvel arrivant natif de Sainte-Croix-aux-Mines, une enclave lorraine du Haut-Rhin. On peut présumer qu'il s'est mis au service de Lazare Schaeffer, le nouveau maître de poste pour se familiariser avec une activité très prometteuse.

Le 20 août 1709, François Waldéjo apparaît comme étant «Postverwalter», puis, le 17 novembre 1715, il est désigné en qualité de «maître de poste». Dès lors, notre personnage fait partie de l'élite villageoise et même au-delà, et jouit de revenus très conséquents en ayant l'exclusivité d'une charge royale très lucrative.

C'est ici qu'il faut déconstruire une légende très tenace concernant l'emplacement de ce relais postal. Pour Guy Trendel, la maison patricienne à la Mansard des Schalck, qui fut longtemps une auberge très connue, serait « l'imposant bâtiment de l'ancien relais de la Poste aux Chevaux de Fegersheim ». Roger Lehni, historien de l'art et conservateur général du patrimoine chargé de l'inventaire à la DRAC avait déjà retenu cette identification, s'appuyant sur les écuries de cette propriété « dont le faitage est orné d'une enseigne très originale qui représentait un chariot tiré par six chevaux ». Quant à Lucien Sittler, un autre



2

Source bibliographique :

Jean-Paul LINGELSER, Histoire du relais de la poste aux chevaux de Fegersheim, in *Annuaire d'Histoire des Quatre Cantons*, 1990, p. 9-29.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2024

Dossier Finances

Le Conseil Municipal de la commune de Fegersheim a adopté le budget primitif 2024 lors de sa séance du 11 mars 2024. Il s'élève à 9 023 000 €, dont 6 635 000 € en fonctionnement et 2 388 000 € en investissement. La section de fonctionnement regroupe les dépenses et les recettes liées au fonctionnement courant de la commune. Tandis que la section d'investissement regroupe les dépenses et les recettes d'investissement qui participent à la modification ou à l'enrichissement du patrimoine de la commune.



Dépenses de fonctionnement

En 2024, les dépenses de fonctionnement poursuivent leur **augmentation par rapport au budget 2023 (+5,19 %)** en raison notamment de la location d'un nouveau hangar pour les ateliers techniques, de la majoration de la pénalité de l'État pour insuffisance de logements sociaux "SRU", et de l'augmentation des intérêts de la dette. **L'inflation continue aussi à produire ses effets** sur les différents contrats de maintenance et d'entretien et sur les prestations de services telles que la restauration ou l'animation périscolaire et jeunesse.

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement **croissent également mais dans une moindre mesure (+2,99 %)** en raison notamment de la revalorisation des bases de la taxe foncière et d'habitation par l'Etat, de l'augmentation des taux communaux de taxe foncière (de 27,33 % à 28,33 %) et de taxe d'habitation sur les

résidences secondaires (de 15,77 % à 16,34 %). Cela permet de compenser la forte baisse des droits perçus par la commune sur les transactions foncières (droits de mutation), en lien direct avec la chute des ventes immobilières, et la faible progression voire la stagnation des recettes des services publics communaux et des produits du domaine public.

Malgré cette hausse de la fiscalité, les dépenses de fonctionnement progressent plus vite que les recettes de fonctionnement, ce qui se traduit par une **diminution progressive de la capacité de la commune à autofinancer ses projets d'investissement**. Elle s'établissait en moyenne autour de 1 000 000 € jusqu'en 2020 et baisse jusqu'à 830 000 € en 2023.

Budget d'investissement

Le budget d'investissement 2024 maintient le rythme pour **continuer à développer les équi-**

pements et les services et à entretenir le patrimoine communal (10 millions d'euros ont déjà été investis depuis le début du mandat) avec un montant de nouveaux projets de 2 million d'euros. Le détail des principaux projets est présenté dans les pages suivantes.

Pour financer ces projets, **une politique active de recherches d'aides auprès des différents financeurs** (État, Région, CEA) a été menée ces dernières années, mais le versement de celles obtenues en 2023 a été décalé en partie sur 2024. Il a donc été **nécessaire de recourir à un emprunt de 1,2 millions d'euros fin 2023** pour couvrir l'ensemble des dépenses et absorber le choc de l'inflation et des dépenses d'énergie.

Niveau d'endettement

Le niveau d'endettement (2 843 569 € au 1^{er} janvier 2024) et la capacité de désendettement (2,66 ans) de Fegersheim ont de ce fait **augmenté par rapport à 2023 mais restent à**

Hausse des taux d'imposition communaux 2024

En plus de la revalorisation nationale des bases d'imposition de 3,9 % (sauf locaux professionnels : +0,9 %), le Conseil Municipal a décidé d'**augmenter de 3,66 % le taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties**, passant ainsi de 27,33 % à 28,33 %, et de **3,61 % de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires**, passant de 15,77 % à 16,34 % à compter de l'exercice 2024. Le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties (terrains agricoles) reste inchangé à 60,76 %.

Les différentes simulations effectuées en lien avec la Trésorerie publique indiquent que l'augmentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties devrait représenter un **effort supplémentaire annuel d'un montant compris entre 22 € à 47 €** pour les ménages en fonction de la typologie des logements concernés (en plus d'une augmentation

également comprise entre 23 et 48 € liée à l'évolution des bases, soit une hausse globale de l'ordre de 45 à 95 €). Il est à noter que seuls les propriétaires seront redevables de cette taxe, soit 65 % des habitants de Fegersheim. Elle concerne également les entreprises, les commerces et les industries du territoire.

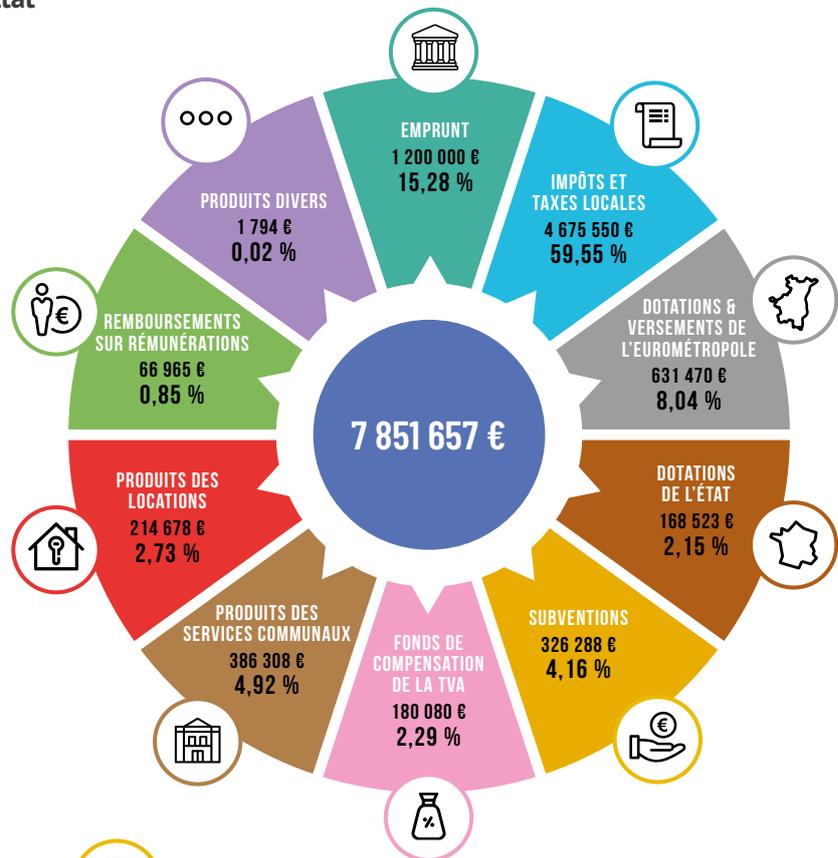
Évolution des taux d'imposition	Taux 2023	Taux 2024
Taxe foncière sur les propriétés bâties	27,33 %	28,33 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	60,76 %	60,76 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	15,77 %	16,34 %

Compte administratif 2023

L'exercice budgétaire 2023 s'est clôturé sur un montant total de **6 001 334 € de dépenses de fonctionnement** et de **2 558 225 € de dépenses d'investissement**, ce qui a permis de dégager un **résultat de fonctionnement de 391 950 €** et un **résultat d'investissement de 511 533 €**, soit un **résultat global de 903 483 €**.

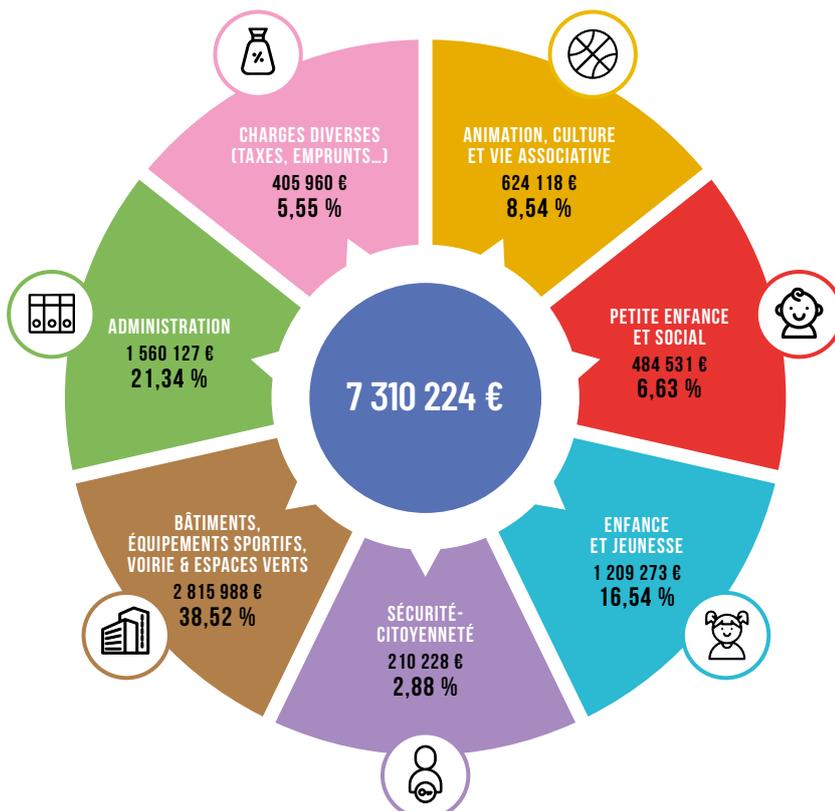
Recettes réelles 2023

Fonctionnement & investissement
(hors écritures comptables)



Dépenses réelles 2023

Fonctionnement & investissement
(hors écritures comptables)



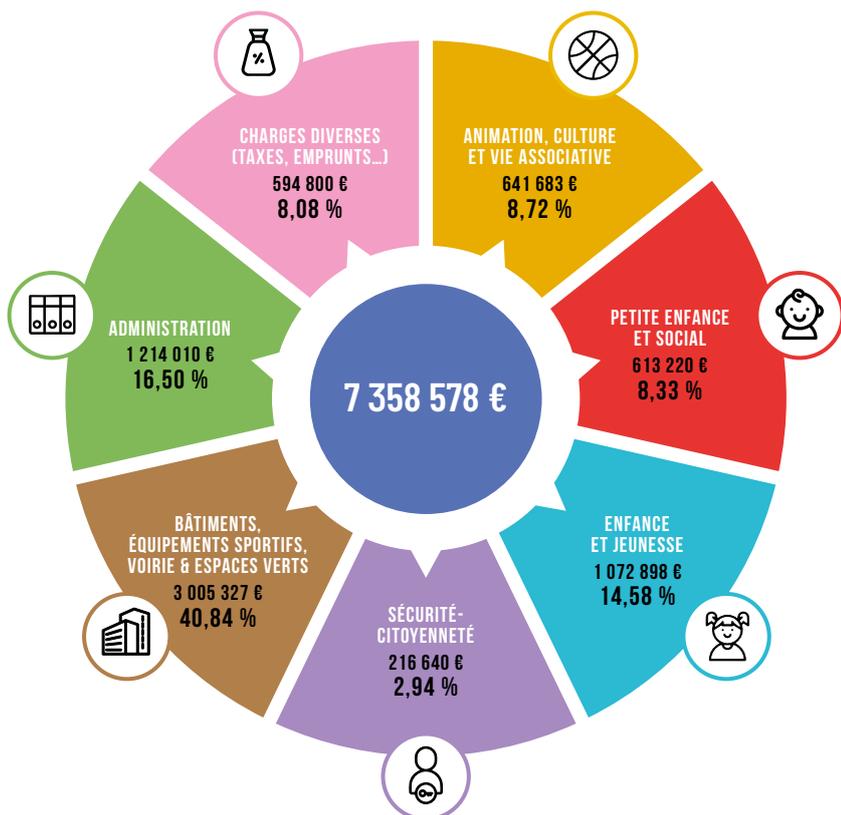
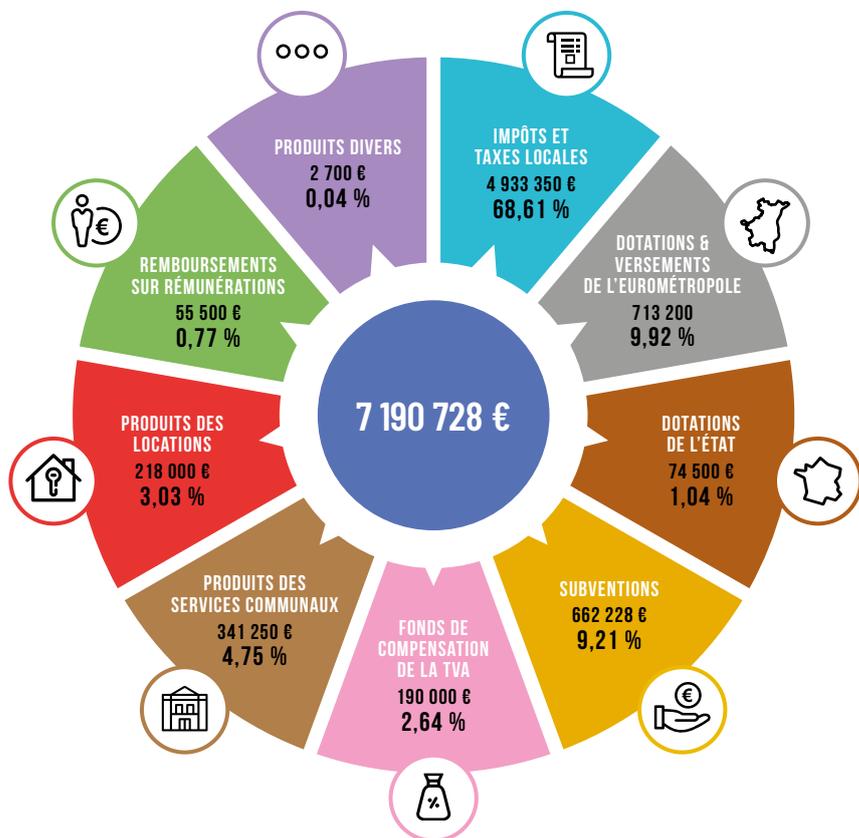
Budget 2024

Le budget voté pour 2024 prévoit un montant total de **6 635 000 € de dépenses de fonctionnement** et de **2 388 000 € de dépenses d'investissement**.

NB : La différence de montant entre les recettes et les dépenses est compensée par les écritures comptables et les reports qui ne sont pas présentées dans ces graphiques. En les ajoutant, les montants sont bien à l'équilibre.

Recettes prévisionnelles 2024

Fonctionnement & investissement
(hors écritures comptables)



Dépenses prévisionnelles 2024

Fonctionnement & investissement
(hors écritures comptables)

Pénalités pour insuffisance de logements sociaux :
140 000 €

Carte des projets 2023 et 2024

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2023

- A** La mise en conformité incendie et accessibilité du bâtiment situé 10 rue de l'école
Coût des travaux : 388 000 €
- B** La finalisation de la création d'un skate-park/terrain multisports et la modernisation des tennis extérieurs
Coût des travaux : 308 000 € en 2023
- C** La modernisation des systèmes de chauffage des bâtiments communaux
Coût des travaux : 280 000 € en 2023
- D** L'acquisition de la maison située au 13 rue de Lyon dans le cadre d'une procédure d'abandon manifeste
Coût des travaux : 260 000 €
- E** La poursuite des travaux de l'église Saint Maurice de Fegersheim (sécurisation du beffroi)
Coût des travaux : 185 000 €
- F** La mise en conformité du sol et la modernisation des gradins de la salle A du CSC
Coût des travaux : 155 000 €.

SUR TOUTE LA COMMUNE :

La poursuite de la modernisation de l'éclairage public
Coût des travaux : 173 000 € en 2023

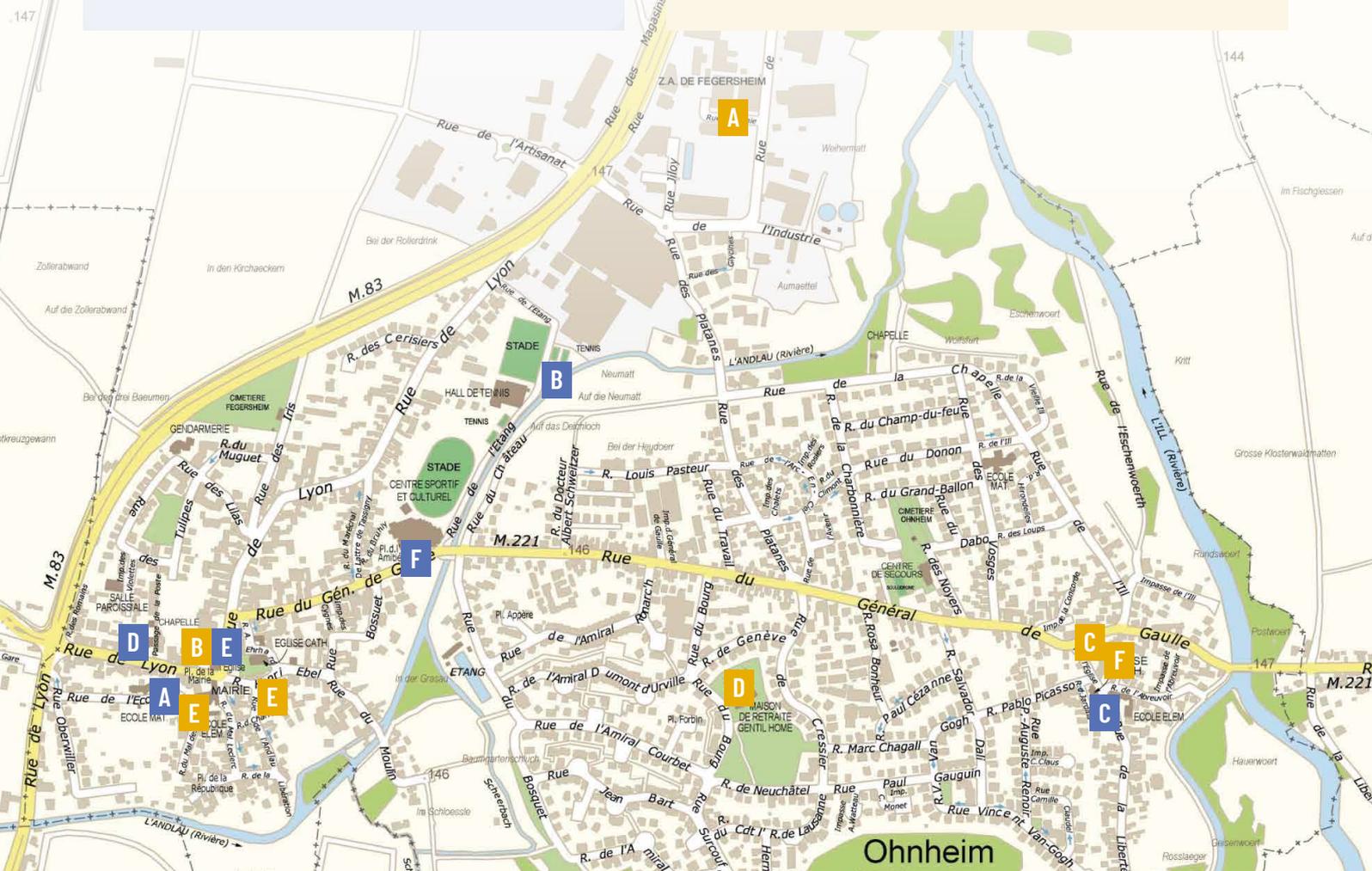
PRINCIPAUX PROJETS 2024

Les nouveaux investissements inscrits au budget s'élèvent à 2 000 000 € et comprennent notamment :

- A** Les travaux d'aménagement intérieur du nouveau Centre technique municipal
Coût des travaux : 220 000 €
- B** La rénovation de la façade et le remplacement des menuiseries du 46 rue de Lyon
Coût des travaux : 135 000 €
- C** La participation aux travaux de création d'un parking au 1 rue de l'église à Ohnheim
Coût des travaux : à hauteur de 50 % du coût des travaux, à étaler sur 2 ans, soit 135 000 € en 2024
- D** Les travaux de rénovation de l'EHPAD le Gentil'home
Coût des travaux : 106 500 €
- E** Le remboursement annuel du portage de l'acquisition du terrain au 2 rue du Maréchal des logis Gill et de la maison du 8 rue Henri Ebel
Coût des travaux : 80 500 €
- F** L'installation de panneaux photovoltaïques sur La Ruhe
Coût des travaux : 75 000 €

SUR TOUTE LA COMMUNE :

La poursuite de la modernisation de l'éclairage public
Coût des travaux : 190 000 €



Thé dansant

Le prochain thé dansant
aura lieu le **9 octobre** !





Dynamisme et engagement au Conseil des Aînés de Fegersheim

Le Conseil des Aînés de Fegersheim-Ohnheim est une initiative de la municipalité datant de 2016.

Comptant aujourd'hui 12 membres actifs, ses activités dans le village sont nombreuses.

C'est une instance consultative, qui, par ses avis et études éclaire le Conseil Municipal sur les différents projets intéressant la commune. Les élus sont nommés par Monsieur le Maire et doivent être âgés de plus de 65 ans. La durée du mandat est égale à celle du mandat municipal.

Dernièrement, le Conseil des Aînés a été sollicité par le Conseil Municipal. En effet une enquête avait déjà été menée par le CDA dans la commune afin de définir les besoins de nos aînés en 2016. C'est donc tout naturellement que le CDA a été sollicité afin d'apporter un regard éclairé sur le futur projet de résidence pour séniors.

Chaque 1^{er} jeudi du mois, vous pouvez retrouver les membres du CDA lors des Cafés Rencontres, qui ont lieu au Bar Associatif du Centre Sportif et Culturel. C'est un moment

idéal pour échanger, jouer à des jeux de sociétés, exprimer sa créativité : en bref créer du lien social. Destiné aux adultes de tous âges, les membres du CDA se feront un plaisir de vous y recevoir !

Rendez-vous tous les 1^{er} jeudi du mois lors des Cafés Rencontres au Centre Sportif et Culturel

Le thé dansant est également organisé par le Conseil des Aînés, 3 fois par an : en janvier, en avril et en octobre. Le prochain thé dansant aura lieu le 9 octobre et il est gratuit !

Créatifs, nos membres s'occupent également de la confection des décorations de Pâques et de Noël qui sont ensuite installées dans la commune.

Nous ne pouvons que vous remercier pour toutes les choses qu'ils apportent au village.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous contactant par mail : fegersheimconseildesaines@gmail.com





LES FLÂNERIES

RETOUR À LA NATURE, RETOUR À SOI !

Le rendez-vous culturel et musical des beaux jours à Fegersheim revient cette année dès le vendredi 31 mai !

En ouverture de ce mois d'animations et de concerts, la CLEF et les Animations jeunes de Fegersheim et d'Eschau vous invitent dans le cadre de la **célébration des 75 ans de la FDMJC d'Alsace** à un temps de rassemblement festif et convivial pour **penser un futur en phase avec la nature et les individus**. Avec du spectacle, de la musique et tout un panel d'animations accompagné d'une offre de buvette et restauration, l'esprit guinguette s'invite en cœur de ville pour animer les questions qui ont du sens. **Rendez-vous le vendredi 31 mai sur le parking de la CLEF de 16h à 21h30 !**

Cet évènement inaugural donnera le ton d'une programmation placée sous le signe du **retour à la nature et de la reconnexion à soi**. De la nature en général à « sa » propre nature il n'y a qu'un pas ! La célébration des beaux jours que constituent les Flâneries est une occasion de se rappeler de notre environnement non seulement comme d'une ressource à préserver mais aussi comme d'un bienfait pour nous-mêmes.

Ainsi, en plus des **soirées musicales au parc de l'Araignée, les 7, 14 et 21 juin, un spectacle en plein air et différents ateliers** mêlant étroitement bien-être intérieur et soin de l'environ-

nement vous seront proposés. **Le programme complet est à découvrir dans la plaquette** (en accompagnement de ce numéro du Relais).

En ce qui concerne l'offre musicale des Flâneries, elle sera pour le moins très variée ! Elle vous proposera tout d'abord un retour aux sources avec **l'immanquable Kansas Of Elsass** qui nous fait l'honneur de passer par Fegersheim pour une reprise en force après 10 ans d'absence. Avec son « gang », il nous livrera le **vendredi 7 juin un show rock** mais toujours décalé où la parodie de notre culture alsacienne laisse la part belle à des riffs de guitare bien sentis.

Après cette soirée clairement « elsassich », l'évasion et le dépaysement seront de mise pour une **soirée ambiance « africaine »** avec au programme de la danse, de la musique traditionnelle et bien-sûr une offre de restauration dans le thème. Les Flâneries termineront dans un esprit de fête le **vendredi 21 juin avec la fanfare des « Funky Mannalals »** qui reprendront un set emblématique de la pop culture des années 80/90.

Pour les trois soirées, la convivialité sera assurée par nos **associations locales investies dans l'organisation des stands de buvette et de restauration**.

Venez profiter des beaux jours !

AGENDA

VENDREDI 31 MAI

PAF (PRÉAMBULE AUX FLÂNERIES)

> À partir de 16h sur le parking de la CLEF. Spectacle Carotte cartoon, concert des Escrocs du swing, animations et stands autour de l'écologie populaire. Buvette et restauration par l'Espace jeunes. Tout public

SAMEDI 1ER JUIN

ATELIER BRODERIE

> À 10h au Bio'tager 10, rue de l'École (ou à la CLEF si météo défavorable)
Public adulte. Gratuit sur inscription

MERCREDI 5 JUIN

ATELIER DE CUISINE VÉGÉTALE

> De 17h à 18h30 à l'Espace Jeunes. Tout public. Gratuit sur inscription au 06 26 70 04 51 ou à animation.jeunes@fegersheim.fr

JEUDI 6 JUIN

ATELIER DESSIN AU GRAND AIR

> De 18h à 20h. Départ de l'Espace Jeunes. Gratuit sur inscription au 06 64 49 61 69 ou à l.jeandel@fegersheim.fr

VENDREDI 7 JUIN

SOIRÉE ELSASSICH AVEC KANSAS OF ELSASS & ZE GANG

> À partir de 19h au parc de l'Araignée. Buvette et restauration sur place. Gratuit.

SAMEDI 8 JUIN

ATELIER SOPHROLOGIE

> À 10h au Bio'tager. Public adulte. Gratuit sur inscription auprès de la CLEF.

MERCREDI 12 JUIN

SPECTACLE « NYMABANA » PAR LA CIE DOUNYA

> À 16h30 au parc de l'Araignée. Jeune public à partir de 3 ans. Gratuit.

VENDREDI 14 JUIN

SOIRÉE AFRICAINE

> À partir de 19h au parc de l'Araignée. Buvette et restauration sur place. Gratuit.

VENDREDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

> À partir de 18h30 Au parc de l'Araignée. Concert des élèves de l'EMMD suivi des Funky Mannalals. Gratuit. Buvette et restauration.

SAMEDI 29 JUIN

SPECTACLE DE THÉÂTRE « KLAXON, TROMPETTES... ET PÉTARDES »

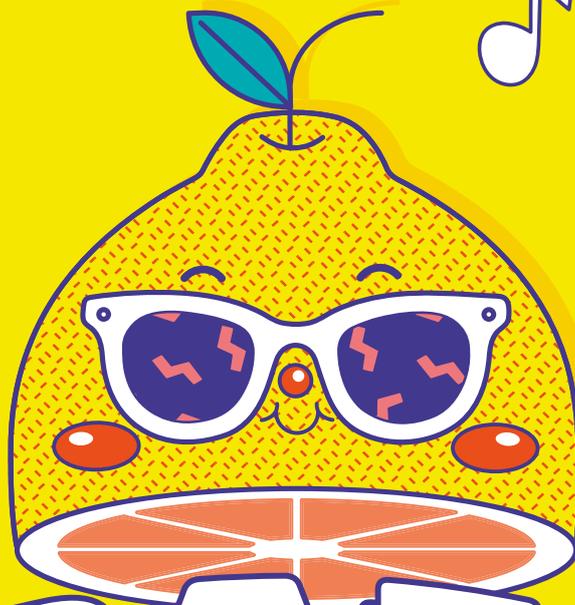
par l'association Project'III.

> À 20h sur le parking arrière de la CLEF (27, rue de Lyon). Entrée libre.

FERMETURE ESTIVALE DE LA CLEF DU 28 JUILLET AU 12 AOÛT

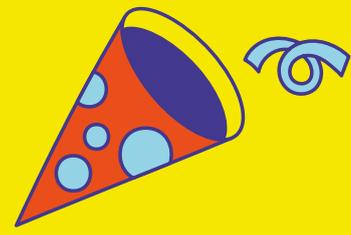
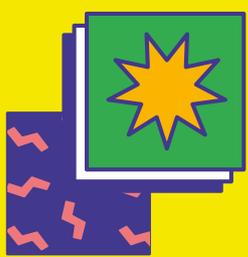
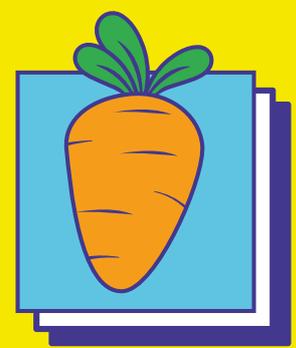
Quotas de prêt augmentés :

- > 10 livres
- > 10 magazines
- > 5 DVD pour 2 mois
- > 2 jeux pour 1 mois



PAF!

PRÉAMBULE AUX FLÂNERIES



VILLAGE FESTIF > VENDREDI 31 MAI 2024

**À PARTIR DE 16H SUR LE PARKING DE LA CLEF
27 RUE DE LYON À FEGERSHEIM**

ORGANISÉ PAR LES ESPACES JEUNES ET LA CLEF (service culturel de Fegersheim)



Boîte de retour de la CLEF

UNIQUEMENT POUR LES DOCUMENTS EMPRUNTÉS À LA CLEF

La CLEF, équipement culturel et service de médiathèque de la commune, dispose d'une boîte de retour extérieure pour les documents disponible 24h/24 et 7j/7.

Suite à plusieurs dépôts de livres extérieurs à la CLEF, que ce soit des documents relevant des médiathèques du réseau Pass'relle ou des écoles, il convient de rappeler que la boîte est destinée uniquement au retour des documents empruntés à la CLEF.

Pour retourner des livres des médiathèques du réseau strasbourgeois dans le cadre du PIRA (Prêté

Ici, Rendu Ailleurs) vous pouvez vous tourner vers la médiathèque d'Ilkkirch. La CLEF ne prenant pas les dons, la boîte extérieure ne peut pas non plus être utilisée pour le dépôt de livres dont vous souhaiteriez vous séparer.

Si vous souhaitez donner des livres, il est possible de les déposer dans les boîtes à livres disposées devant les écoles maternelles ou de les donner à Emmaüs ou Recyclivres.

Attention, si vos livres sont anciens ou abîmés, il est plus approprié de les recycler via les bennes à papier de la commune.



La chasse aux œufs du Relais Petite Enfance

Une fois de plus, le Relais Petite Enfance (RPE) Intercommunal a organisé sa traditionnelle chasse aux œufs le mercredi 3 avril dans le jardin de l'EHPAD du Gentil'Home à Fegersheim.

Malgré une météo plus que capricieuse, 112 personnes (35 adultes et 77 enfants) se sont motivées et ont bravé la pluie pour ramasser les œufs en plastique pour les échanger ensuite contre des œufs en chocolat... beaucoup plus intéressants, mais surtout plus gourmands ! Le tout dans une bonne humeur partagée entre tous... puisque certains résidents de l'EHPAD se sont joints à la troupe des plus jeunes pour un joli moment intergénérationnel. Et pour se remettre de ses émotions et se réchauffer également, la chasse s'est conclue par un moment convivial autour d'un chocolat chaud pour les plus jeunes et un café ou une infusion pour les plus grands... et un bon morceau de gâteau.

Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain !!!



Garderie et Péri-scolaire d'Ohnheim

Voici les différentes activités proposées aux enfants pendant la garderie péri-scolaire de 16h à 18h30. Pour les faire découvrir le jardinage - l'art plastique !





École élémentaire Marie Hart

1. Sortie au Musée Oberlin à Waldersbach pour les CP et les CM2, novembre 2023
2. Fête de Carnaval, février 2024
3. Plantations et travail autour de la graine et son cycle de vie pour les CP chez Botanic, mars 2024
4. Sortie au Musée WURTH pour l'exposition «Frisbee!» avec les CP et les CE1-CE2, avril 2024
5. Sortie au musée arts déco Palais Rohan pour les CM1, avril 2024
6. Sortie au musée de l'œuvre de Notre Dame pour les CE2-CM1, avril 2024





GROUPE ACTION NATURE DE L'ESPACE JEUNES

L'espace Jeunes de Fegersheim est présent auprès des jeunes de 10 ans et demi à 18 ans. Parmi nos actions, nous intervenons, au collège Sébastien Brant d'Eschau, 2 fois par semaine lors de la pause déjeuner et de manière ponctuelle lors d'interventions scolaires en lien avec l'éducation populaire et l'éducation à l'environnement. C'est dans le cadre des ateliers réguliers que les éco-délégués et les élèves non élus peuvent se joindre au groupe Action Nature proposé depuis 2022, qui a lieu les mardis de 12h30 à 13h15 (inscription libre et gratuite). C'est un temps de rencontre, de partage et de construction de projets pour la préservation de notre environnement, au sein du collège ou en-dehors.

Laurie Jeandel, animatrice socioculturelle, environnement et développement durable, accompagne cette volonté citoyenne à plus-value environnementale afin de rendre concrète cette envie d'agir de la jeunesse.

Envie de rejoindre cette dynamique ?

- > Envoyez votre motivation par sms à Laurie au 06 64 49 61 69
- > Le groupe Action Nature se constitue à chaque rentrée scolaire au collège d'Eschau. (contacter le CPE du collège)
- > Consultez les programmes Vacances scolaires de l'Espace Jeunes pour connaître les autres actions :
Site web : espacejeunesfeg.wixsite.com/espacejeunesfeg

Suivez-nous sur Facebook :

Alexandre Cassel (Animation Jeunes de Fegersheim)

Comment t'engages-tu pour la préservation de la nature au quotidien ?

Robin : J'essaie de respecter les espaces réservés à la nature, en ne marchant pas dessus et à ne pas créer de déchets.

Loïs : Je ne jette pas de déchets par terre, je trie, et j'utilise le bio-seau pour mes déchets alimentaires. J'encourage les autres à ne pas jeter et demande à mes parents de ne pas trop tondre le gazon.

Agathe : Souvent dans la nature il y a beaucoup de déchets, alors pendant les randonnées avec mon père, on prend un sac poubelle, on ramasse les déchets pour les mettre ensuite à la poubelle. Je me déplace aussi à vélo pour aller voir mes potes.

Nicolas : Je trie les déchets. Pour les déplacements, en général, je prends le vélo.

Selon toi, est-ce que les jeunes (12-18 ans) s'engagent suffisamment pour la préservation de notre planète ?

Robin : Je pense que non, parce que tous les jours des jeunes jettent des déchets par terre. Ça concerne plus les adultes : Certaines personnes prennent leur voiture pour des petits trajets. Je pense qu'on ne prend pas assez soin de la planète. Polluer, ça porte atteinte aussi aux animaux.

Loïs : Je pense que oui, car des jeunes comme nous, encore en minorité, commencent seulement à se « réveiller », et pas que les jeunes. Ils commencent à faire un peu des gestes pour la nature, c'est bien. Je pense aussi que non, parce qu'il y a encore beaucoup de personnes qui ne se rendent pas encore forcément compte que polluer, ça atteint les humains, la planète.

Quelle(s) action(s) en lien avec la nature as-tu préféré ces 2 dernières années au collège ou lors des actions à Fegersheim ?

Loïs : C'est la mise en place du bio-seau dans les communes. C'est super, car à partir du moment où on l'a donné ça a apporté aux gens de l'aide pour les déchets alimentaires, et à tous, même ceux qui ne pouvait pas avoir de compost, car en appartement.

Robin : Au collège d'Eschau il y a des panneaux solaires sur le toit, c'est pratique

pour l'électricité. Il y a encore des efforts à faire pour l'économie d'énergie, en plein jour des lumières sont allumées.

Nicolas : La friperie solidaire (notre projet jeunes action nature, lors de l'Osterputz 2023 à Fegersheim). Ça a évité que les gens achètent des habits neufs, qui coûtent chers, et évité d'utiliser des ressources naturelles pour fabriquer du neuf.

Qu'est ce qui est important pour toi, tes besoins, pour continuer à être en action pour la nature ?

Loïs : J'aimerais qu'on écoute toutes les idées, même les farfelues. Que les gens prêtent plus attention, et plus d'importance aux gestes respectueux envers la nature. Qu'on donne des budgets pour réaliser des projets, et qu'on ne pense pas que cela ne sert à rien, comme j'ai pu le voir dans des reportages.

Nicolas : Continuer ce groupe Action Nature pour aider et faire des projets pour la préservation de l'environnement.

As-tu un message à faire passer ici, aux lectrices-lecteurs du Relais de Fegersheim, en 2024 ?

Robin : Il n'est jamais trop tard pour commencer à agir. Même si vous pensez que les actions sont minimes, elles sont très importantes.

Loïs : Chaque geste compte. Il faut continuer à soutenir les actions de préservation, même si certaines personnes disent que ça ne sert à rien. Nous pouvons sauver notre planète.

Agathe : Faut continuer et ne jamais s'arrêter, ne pas être flemmard-e.

Merci à Robin (13 ans), Loïs (13 ans), Nicolas (14 ans), Agathe (13 ans) pour leur participation.

Retrouvez leur dernier projet « Tag ta bouche » pour éveiller à la préservation de l'eau, à côté de certains caniveaux de Fegersheim-Ohnheim (projet graffé avec de la peinture sans solvant).



L'Osterputz se transforme en matinée d'actions citoyennes !



Le 13 avril 2024 s'est tenu notre traditionnel ménage de Printemps.

Près de 150 personnes se sont mobilisées le matin pour nettoyer la commune. Nouveautés de cette année, la municipalité a proposé aux habitants de participer à différents chantiers en plus du ramassage des déchets.

Dès 9h du matin, les participants étaient nombreux devant le Centre Sportif et Culturel pour venir récupérer gants, gilets, pinces et poubelles. Après un mot du Maire, les participants sont partis en groupe pour nettoyer chaque secteur du village. Deux groupes ont parcouru les rues d'Ohnheim, deux autres sont allés vers Fegersheim et un groupe courageux s'est dirigé vers la zone d'activité. Des habitants, des membres des associations, et même des élèves d'une classe de l'école Marie Hart ont retroussé les manches pour **nettoyer les espaces publics de Fegersheim.**

Si comme chaque année le constat reste une diminution des déchets ramassés et une commune relativement propre, de nombreux sacs de déchets ont été ramassés et **le mégot reste le déchet le plus tenace à éliminer.**

Devant ce bilan, les élus ont décidé de transfor-

mer cet événement ancré dans le calendrier municipal. À côté du ménage de Printemps, des participants ont pris part à un **atelier de création de mobilier urbain en palettes industrielles** avec M. Hubert Daul, ancien charpentier et ont fabriqué quatre fauteuils et une table. Confortables pour partager un verre bien mérité ! Leurs réalisations seront visibles et utilisables lors des Flâneries en juin prochain. D'autres personnes ont mis la main à la terre pour **planter une soixantaine d'arbustes** le long de la clôture au parc de l'Araignée. Notre animatrice Jeunesse et Environnement, Laurie, a, quant à elle, accompagné des jeunes du collège d'Eschau pour **graffer avec de la peinture à l'eau certaines bouches d'évacuation** de nos rues pour sensibiliser la population à la pollution de nos cours d'eau.

Tout au long de la matinée, les Fegersheimois et Fegersheimois étaient invités à **déposer leurs vieux jouets au stand de collecte Carijou** à l'entrée du CSC. Carijou est une association d'insertion par l'activité économique sur le thème de la récupération, la valorisation et la commercialisation de jouets et de matériel de puériculture d'occasion. Elle s'appuie sur les dons pour remettre à neuf les jouets usagés et pour les vendre à un prix solidaire afin de leur donner une seconde vie. Le stand, mis en place et





géré par des membres du Comité Consultatif du Développement Durable, a permis de **recupérer une grande quantité de jeux et de livres** en tout genre. Un beau succès pour une première sur notre territoire.

Après cette matinée de travail ensoleillée, les participants à l'Osterputz ont pu **se retrouver autour d'un verre de l'amitié**. Ce fut l'occasion de s'intéresser aux actions des Espaces verts à travers **une belle exposition**, de **discuter avec Eco-Conseils sur les nouvelles consignes de tri** ou de **découvrir l'alternative zéro déchet & zéro contrainte** de la société Le Fourgon, installée dans la zone d'activité, pour l'achat de bouteilles consignées. Les enfants ont également profité des animations de l'Opal 67 à travers un **parcours d'obstacles en extérieur** et une activité **customisation de déchets**. Enfin les personnes qui le souhaitent ont pu profiter d'un délicieux **repas organisé par l'Espace Jeunes**. Accompagnés par leur animateur, Alexandre, et leurs parents, dont un chef cuisinier, les adolescents ont pu financer en partie leur prochain voyage à Londres.

Une superbe édition, qui à l'avenir, promet d'évoluer encore davantage afin de vous **proposer de nouvelles activités** et vous permettre de **rendre service à ce village qu'on affectionne tant**.



Un grand merci à tous les participants et les intervenants qui ont répondu présents à cette manifestation !



La tonte raisonnée arrive à Fegersheim !

Vous l'avez peut-être remarqué, l'herbe pousse bien plus haut dans les parcs et espaces publics que par rapport à l'année passée. Non, les espaces verts ne sont pas en grève, mais la municipalité a fait le choix de la tonte raisonnée !

La tonte raisonnée, c'est quoi ?

La tonte raisonnée ou différenciée est l'action de laisser la pelouse (ou du moins une partie) à l'état sauvage dans le but de favoriser la biodiversité. Cela signifie qu'il n'y aura cette saison que deux tontes sur certaines zones.

Quels sont les bénéfices ?

Premièrement, **la tonte raisonnée réduit le nombre de tontes et de tailles pendant l'année**. Cela ne signifie pas que les agents des espaces verts auront moins de travail. Le temps gagné dans la diminution des tontes pourra être alloué à d'autres tâches d'entretien. La tonte raisonnée n'est pas synonyme d'absence d'entretien. Les agents passeront encore souvent dans ces zones pour nettoyer. Des bandes sont tondues sur les bords de la pelouse ou à l'intérieur pour créer des cheminements.

Deuxièmement, **la tonte raisonnée est un geste essentiel pour préserver la richesse de la biodiversité sur le territoire**. En tondant, on empêche le développement des espèces végétales qui ne peuvent donc pas accomplir tout leur cycle (naissance, développement, floraison, reproduction via la pollinisation, fructification), qui va ensuite permettre d'abriter et de nourrir la faune sur le territoire. Une prairie ou pelouse haute est très riche en vers de terre ou champignons... Les fleurs variées de la prairie attirent un grand nombre d'insectes pollinisateurs.

Troisièmement, **outre ses bienfaits pour la biodiversité, la végétation foisonnante permet de maintenir de la fraîcheur sur les es-**

paces verts. Elle participe ainsi à la réduction des îlots de chaleur urbains et permet une meilleure infiltration et conservation de l'eau dans les sols.

Enfin, avec la tonte classique, le gazon risque de jaunir et de se dessécher, alors qu'**une pelouse avec des hautes herbes conserve l'humidité des rosées**. Au lieu de tondre uniformément toutes les zones, certaines zones sont laissées plus hautes pour donner l'impression que la végétation pousse naturellement. L'effet « prairie » est bien là !

Où en sommes-nous à Fegersheim ?

Chaque espace public a été étudié par les services afin d'estimer quelles zones pourraient être sujettes à la tonte raisonnée. Leurs propositions ont été présentées et validées par les élus. La tonte raisonnée a d'ores-et-déjà débuté cette année ! Des panneaux d'information seront implantés prochainement dans les zones de tonte raisonnée.

Cette démarche témoigne de l'ambition de notre commune de poursuivre nos actions en faveur d'une **gestion des espaces verts en harmonie avec la nature**.





Félicitations à Philippe Charlier pour l'obtention du 5e dan !

de gauche à droite : Philippe Charlier, le maître japonais Ikeda Sensei et Brigitte Charlier (épouse de M. Charlier), Japon, avril 2024

Ce succès remarquable témoigne non seulement de son engagement et de sa détermination, mais aussi de son profond respect pour les valeurs et la philosophie de l'Aïkido.

Le 5e dan représente un niveau conséquent de maîtrise. C'est un témoignage de la profonde compréhension des principes fondamentaux de cet art martial, ainsi que la capacité à les appliquer avec précision et fluidité.

Philippe Charlier a commencé l'Aïkido en 1985 en Haute-Garonne. Depuis ses débuts, il n'a jamais cessé de pratiquer et se mettre à disposition des élèves pour partager ses enseignements dans divers clubs. C'est en septembre 2023 qu'il intègre le Club de Fegersheim, accompagné de son épouse Brigitte. Disponible, respectueux et à l'écoute, sont les adjectifs qui le caractérise. Son implication sans faille dans notre discipline, son niveau technique et ses missions pour développer notre art sont une réelle plus-value pour le club.

Grégory De Frutos (6e dan), professeur à Fegersheim, a eu le plaisir de partager dans le passé de longs moments d'échanges et d'enseignements avec Philippe. Il peut témoigner de son engagement pour la formation et la préparation de nombreux candidats aux grades de ceintures noires.

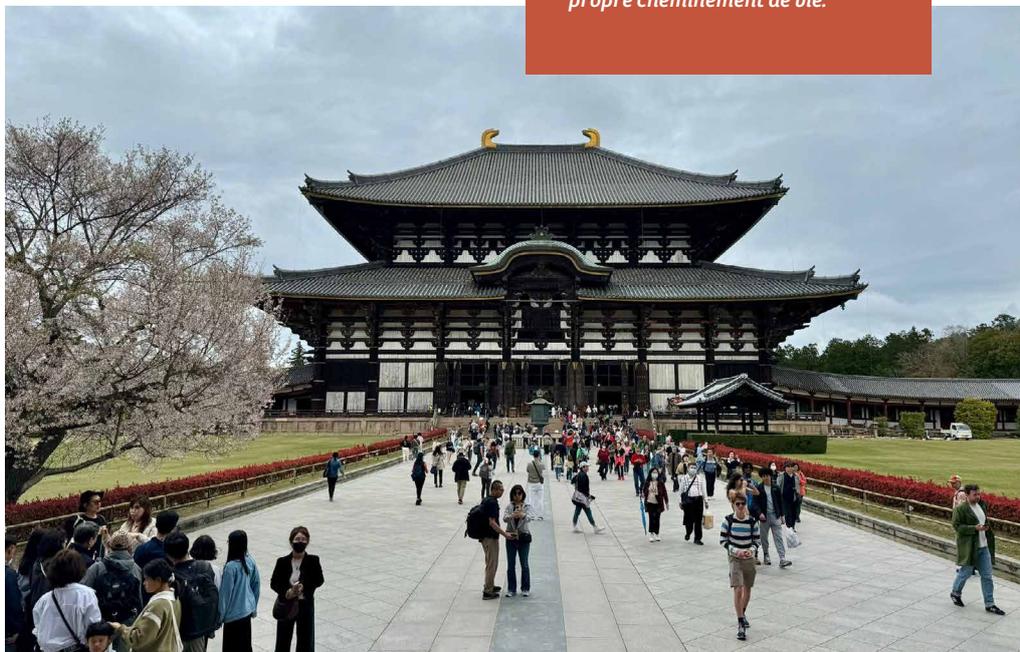
En plus de sa pratique, il est admirable de voir que notre élève partage un amour particulier pour la photographie et la culture japonaise dont il nous transmet quelques clichés aujourd'hui (Japon avril 2024). Ces voyages et cette ouverture au monde sont une qualité précieuse qui reflètent parfaitement les principes de l'Aïkido,

encourageant le respect et la compréhension mutuelle entre les cultures.

En félicitant notre élève pour son accomplissement remarquable, nous célébrons non seulement son succès, mais aussi son engagement envers la croissance personnelle, l'exigence technique, le travail et l'harmonie. Puissent ses réalisations continuer à inspirer et à éclairer ceux qui suivent cette voie.

L'Aïkido

Bien plus qu'un simple ensemble de techniques de combat, c'est une voie de vie profonde et enrichissante. Il enseigne la non-violence, la compassion et la recherche de l'harmonie, tant sur le tatami que dans la vie quotidienne. Notre élève incarne ces valeurs avec grâce et détermination, inspirant ceux qui l'entourent à poursuivre leur propre cheminement de vie.





La fin de saison approche pour le CSSA Ohnheim Basket

La fin de saison approche et le CSSA Ohnheim Basket a une fois de plus relevé de nombreux défis. Fort de ses 17 équipes, de ses Mini poussins et Babies, le club a maintenu un objectif d'excellence dans son apprentissage du basket, largement récompensé par ses résultats sportifs.

Nos matchs à domicile ont de nombreuses fois été l'occasion de suspense, de talents individuels et collectifs et de belles célébrations. N'hésitez pas à venir assister à ces spectacles (gratuits) qui ont lieu presque tous les week-ends de la saison ! Nous avons aussi réalisé plusieurs stages pendant les congés scolaires et attiré l'attention du réputé stage B2A qui se déroulera au CSC de Fegersheim cette année (du 6 au 10 juillet).

Faire partie du CSSA Ohnheim Basket, c'est aussi être moteur dans plusieurs animations phares de Fegersheim. Bien sûr nous aidons lors des animations municipales, mais nous sommes aussi très fiers d'être organisateurs d'un LOTO, d'une première et mémorable fête de la Saint-Patrick et bientôt - le 25 Mai prochain - de notre 2^{ème} Journée du Goût et des circuits courts.

Cet évènement nous tient à cœur et nous sommes ravis de voir se rassembler dans notre salle des fêtes une vingtaine de producteurs locaux. Cette journée, nous ne ferons aucune concession ! Nous aurons la quantité et la qualité... et la créativité ! Car nous reconduirons aussi notre concours Top Cuistot. Rejoignez-nous et relevez le défi de la plus belle assiette en mettant en valeur les produits de nos exposants.

Je ne remercie jamais assez le comité pour son implication, nos bénévoles pour leur soutien constant, nos coaches pour leurs valeurs et leur persévérance.

Michael GRAMMONT




&
Journée du goût & des circuits courts


DE LA
FOURCHE
à la
FOURCHETTE

SAMEDI 25 MAI 2024 DE 10 H À 18 H

Venez découvrir nos **producteurs locaux** & nos **partenaires** au Centre Sportif de Fegersheim

Le CSSA Ohnheim Basket c'est aussi une grande famille

Il y a des hauts, des bas ! Il y a des arrivées, et aussi de bien tristes départs. Je ne pouvais conclure sans rendre hommage à Jean Jacques HAESSIG, l'un de nos experts au chrono des 24 secondes. JJ était aussi et surtout un Homme d'une grande gentillesse, et le supporter N°1 de nombreuses de nos équipes. JJ tu vas nous manquer.



Les Amis du Gentil'Home

Pour celles et ceux qui ne nous connaîtraient pas, l'Association « Les Amis du Gentil'Home » a été créée en 2012. Son siège est situé au 21 rue du Bourg à FEGERSHEIM, dans l'enceinte de l'EHPAD. Cette association a pour but d'améliorer le quotidien et le bien-être des résidents et de tisser des liens avec leurs familles.

Depuis sa création, l'Association a organisé pour les résidents divers moments conviviaux, en collaboration avec l'animatrice coordinatrice : **marché de Noël, galette des rois, après-midi carnavalesque, marché de Pâques, thé dansant, animations musicales** et autres sorties sont autant d'événements que nous souhaitons perpétuer.

Les bénévoles viennent aussi pour **les promenades, les jeux de cartes et autres jeux de société, le tricot, la couture, les ateliers cuisine** ou simplement pour papoter...

Adhérer à l'Association, c'est lui permettre de continuer de vivre et de réaliser ses projets !

Pour ce faire, contactez Francine PUTHOD :
8A rue de la Chapelle, 67640 Fegersheim,
06.64.93.75.22 / francine.puthod@gmail.com

À ce jour, l'Association compte une trentaine d'adhérents, dont une quinzaine de bénévoles.

Les membres du bureau sont :

- > Francine PUTHOD, Présidente
- > Francis LORRETTE, Vice-président
- > Marianne LINGELSER, Secrétaire
- > Nicole HEIM, Trésorière
- > Annie AIME, Assesseure
- > Christel SIESO, Assesseure

Les ressources de l'Association proviennent :

- > des cotisations des membres ;
- > de subventions émanant d'organismes publics ou privés ;
- > de dons ;
- > des recettes des manifestations organisées par l'Association ;
- > d'autres ressources autorisées par les textes de lois en vigueur.

PERMANENCES DES ÉLUS EN MAIRIE

LES SAMEDIS DE 10H À 12H

*Vous souhaitez traiter en direct avec vos élus ?
Une question, quelque chose à dire ou tout simplement partager une idée ?*

*Votre Maire et les adjoints se feront un plaisir de vous recevoir lors d'une de leurs permanences en Mairie.
Ils peuvent aussi vous recevoir sur rendez-vous en appelant le 03 88 59 04 59.*



Samedi 18 mai 2024
Eva ASTROLOGO
> Adjointe : Finances, achats, marchés publics



Samedi 25 mai 2024
Christian BRONNER
> Adjoint : Urbanisme, environnement, santé



Samedi 1^{er} juin 2024
Audrey GAVALET
> Adjointe : Culture



Samedi 8 juin 2024
Vincent FENDER
> Adjoint : Projets et travaux neufs, vie économique



Samedi 15 juin 2024
Agnès VAN LUCHENE-MULLER
> Adjointe : Affaires sociales



Samedi 22 juin 2024
Denis RIEFFEL
> 1^{er} Adjoint : Vie associative, sport, services à la population



Samedi 29 juin 2024
Françoise FREISS
> Adjointe : Affaires scolaires



Samedi 6 juillet 2024
Thierry SCHAAL
> Maire



Samedi 13 juillet 2024
Denis RIEFFEL
> 1^{er} Adjoint : Vie associative, sport, services à la population



SECONDE MAIN

FRUIT PRESSÉ : L'ENTREPRENEURIAT AU FÉMININ



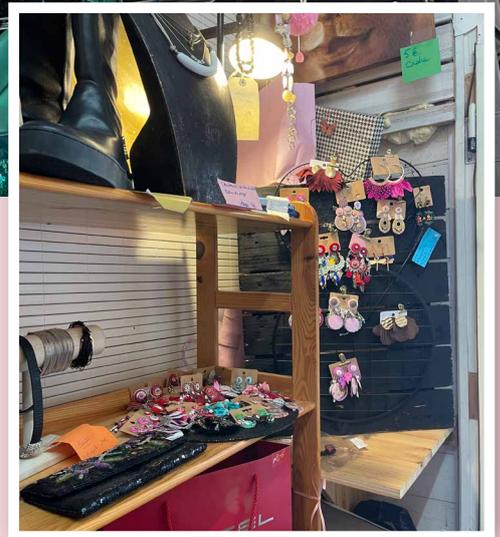
Commerçante depuis son berceau, née dans une famille de brocanteurs, Sarah Bossut a installé dans notre commune un magasin de seconde main.

Comment avez-vous pensé à la seconde main ?

S.B : Je baigne dedans depuis que je suis toute petite. Mes parents m'emmenaient dans les brocantes, j'ai toujours été au contact des habits de seconde main, j'en portais régulièrement. L'idée de créer une boutique m'est venue de ma situation personnelle, je devais garder ma fille et j'étais seule. Avoir sa propre affaire était idéal ! Alors je me suis lancée, j'ai d'abord ouvert un magasin qui s'appelait Ô Tour du Monde, qui vendait des vêtements ethniques. Plus tard, j'ai lancé Fruit Pressé, un concept store plus diversifié.

Par quels moyens récupérez-vous des vêtements ?

S.B : Je récupère des vêtements de friperies professionnelles, il ne s'agit pas de vendre des pièces en mauvais état. Certaines pièces sont remises directement en état par mes soins, je les lave dans une laverie professionnelle et ma mère recoud certaines petites choses lorsque c'est nécessaire. Je donne une réelle seconde vie au vêtement, afin qu'il fasse un heureux ou une heureuse ! Parfois, j'ai aussi des dons de certaines personnes qui découvrent la boutique grâce à mon activité parallèle Mondial Relay. Je suis déjà tombée sur des sacs de luxe d'exception et en parfait état, la seconde main permet de récupérer des pièces vintage et rares sur le marché.



Comment avez-vous gagné de la notoriété ?

S.B : J'ai directement démarré sur les réseaux sociaux, déjà à l'ouverture de l'ancienne boutique. Pendant le confinement j'ai créé un coaching et j'ai écrit un livre. J'ai également eu l'occasion de passer en tant qu'experte sur France 2 et j'ai aidé une famille à faire le tri dans leur garde-robe et à vendre sur internet. Maintenant, j'ai des comptes sur les réseaux sociaux, notamment sur TikTok et Voggt où je vends beaucoup de pièces pendant mes lives*.

« Les gens n'osent pas encore la seconde main, alors qu'on peut y trouver de vraies pépites ! »

*lives = vidéo en direct

N'hésitez pas à déposer les vêtements que vous n'utilisez plus à Sarah afin qu'elle leur donne une autre vie !

Fruit pressé Concept Store

Sarah Bossut,
60 rue de Lyon

☎ 07 80 99 17 84

➔ <https://fruitpresse.fr/>

COUTELLERIE

DES ANNÉES D'EXPÉRIENCE AU SERVICE DE VOS COUTEAUX

Lucien Bossut, brocanteur de métier et passionné de lames vous accueille dans son atelier afin de donner une seconde vie à vos couteaux.

Depuis combien de temps faites-vous ce métier ?

L.B : J'ai commencé à vendre des couteaux en 1970, avant c'était plutôt dans les foires et les marchés. Ça fait 24 ans qu'on fait la saison estivale à la Rochelle, on est originaires de la Région de Lille. On est arrivés à Fegersheim en 2000.

Quels services proposez-vous ?

L.B : Evidemment, les gens peuvent venir me voir pour acheter des couteaux professionnels ou de collection. Mais majoritairement je suis spécialisé dans l'affûtage. J'allais sur les marchés pour proposer ce service directement. En ce moment, au printemps, les clients cherchent à aiguiser leurs outils de jardin. J'avais déjà une

notion d'affûtage, quand je réparais encore les meubles en bois, mais je me suis spécialisé dans l'affûtage avec le temps. En général, je prends 3 à 5 minutes pour affûter un couteau.

Je propose également à la vente des pierres à affûter, des étuis, des ciseaux : en bref tout ce qui concerne la découpe de près ou de loin.

À quelle fréquence faut-il affûter ses couteaux ?

L.B : Peu de gens le savent, mais il faudrait affûter ses couteaux environ tous les mois, lorsque ce sont des couteaux qu'on utilise tous les jours. En effet, quand on mange et qu'on coupe ses aliments sur les assiettes, on abîme au fur et à mesure le fil du couteau, permettant le tranchant. C'est pourquoi il faudrait les éguiser tous les mois : si vous avez des couteaux chez vous qui ne tranchent plus correctement, il suffirait de les affûter pour que vous puissiez les réutiliser !



Couteaux de poches, de cuisine, de chasse, outils de jardins et même ciseaux de coiffures... si vous êtes à la recherche d'un objet tranchant vous avez trouvé votre adresse !

Couteaux Affutage du Ried

Lucien Bossut
60 rue de Lyon

☎ 06 11 12 62 18





Forum de l'emploi intercommunal à Fegersheim !

Les communes de Plobsheim, de Fegersheim et d'Eschau ont organisé la 8^{ème} édition du Forum de l'emploi, métiers et formations le vendredi 22 mars 2024 au Centre Sportif et Culturel de Fegersheim.

L'événement a rassemblé à la fois des entreprises, des partenaires du monde économique mais également des organismes de formation. Le public a pu voir de 47 stands d'exposition et a eu la possibilité de postuler en direct aux offres d'emploi des entreprises.

BILAN

Environ 240 visiteurs, dont les collégiens cherchant leur stage de 3^{ème} et

une centaine d'offres d'emploi à disposition !



AGENDA

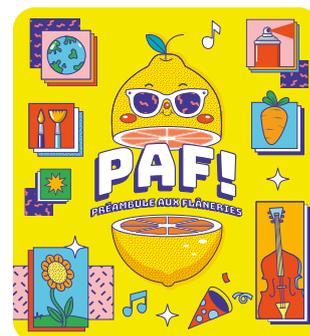
Mai

Samedi 25 mai

■ Journée du Goût et des circuits courts

10h à 18h au CSC

Asperges, grillades à midi et tartes flambées le soir
Réservations possible sur le site www.csa-basket.fr



Vendredi 31 mai

■ PAF (Préambule aux Flâneries)

Spectacle Carotte cartoon, concert des Escrocs du swing, animations et stands autour de l'écologie populaire. À partir de 16h sur le parking de la CLEF. Buvette et restauration par l'Espace Jeunes. Tout public

Tous les mercredis

■ Reprise des pêches découverte

Tout public de 16 h à 20 h avec petite restauration
Voir le calendrier sur la page Facebook de l'association de pêche d'Ohnheim.



Dimanche 26 mai 2024

■ Marché aux puces

Organisé par l'AFF dans la zone industrielle de Fegersheim. Ouverture au public de 8h à 16h. Réservation d'emplacement obligatoire. Parkings visiteurs : Lid'L et Grand Frais. Restauration et boissons sur place. Infos : 06 42 39 18 13, aff.fegersheim@gmail.com et la page Facebook.

Juin

À partir de juin

■ **Quête pour l'entretien courant et le chauffage de l'église Saint Maurice**

Samedi 1er juin



■ **Atelier broderie**

À 10h au Bio'tager (10, rue de l'école ou à la CLEF si météo défavorable). Public adulte. Gratuit sur inscription.



Mercredi 5 juin

■ **Atelier de cuisine végétale**

De 17h à 18h30 à l'Espaces Jeunes. Tout public. Gratuit sur inscription au 06 26 70 04 51 ou à animation.jeunes@fegersheim.fr



Jeudi 6 juin

■ **Atelier de dessin au grand air**

De 18h à 20h. Départ de l'Espace Jeunes. Gratuit sur inscription au 06 64 49 61 69 ou à ljeandel@fegersheim.fr



Vendredi 7 juin

■ **Flâneries : soirée elsassich avec Kansas Of Elsass & The Gang**

À partir de 19h au parc de l'Araignée. Buvette et restauration sur place. Gratuit.

Samedi 8 juin

■ **Atelier sophrologie « Marche sensible »**

À 10h, départ au parc du Bosquet. Public adulte. Gratuit sur inscription auprès de la CLEF.

Dimanche 9 juin

■ **Élections européennes**



Mercredi 12 juin

■ **Spectacle Nyamabana**

Par la cie Dounya. À 16h30 au parc du Bosquet. Jeune public à partir de 3 ans. Gratuit.

Vendredi 14 juin

■ **Soirée Tarte Flambées**

Dès 17h30 à l'EHPAD. Organisée par l'Association des Amis du Gentil'Home. Sur inscription : 06 64 93 75 22



■ **Flâneries : Soirée africaine avec Issouf Coulibaly & Djembékan**

À partir de 19h au parc de l'Araignée. Buvette et restauration sur place. Gratuit.

Lundi 17 juin

■ **Assemblée générale des Amis du Gentil'Home**

À 19h au CSC

Vendredi 21 juin

■ **Flâneries : fête de la musique / Concert des élèves de l'EMMD suivi des Funky Mannelas**

À partir de 18h30 au parc de l'Araignée. Buvette et restauration. Gratuit.

Dimanche 23 juin

■ **Concert au profit de la rénovation de l'église Saint Maurice**

À 17h à l'Eglise Saint Maurice. Organisé par le Groupe Vocal Alliance et le Chœur d'Hommes. Entrée libre et Plateau.

Dimanche 23 juin

■ **Sortie pédestre**

Organisée par l'Amicale des donneurs de sang. Infos : moncollin.bernard@orange.fr

Mercredi 26 juin

■ **Collecte de sang**

De 16H30 à 20H au Centre Sportif et Culturel de Lipsheim

Samedi 29 juin

■ **Spectacle de théâtre « Klaxon, trompettes... et pétarades »**

À 20h sur le parking arrière de la CLEF (27, rue de Lyon). Par l'association Project'ill. Entrée libre.

Samedi 29 juin

■ **Concours de pêche 2X4 avec repas**

Repas de midi à 15€ sur réservation au 06 16 06 07 80. Menu : Mixed grill/ accompagnements + dessert + café

Juillet



Samedi 13 juillet

■ **Bal du 13 juillet**

À partir de 19h sur le parking du Centre Sportif et Culturel Feux d'artifice à 23h15 (sous réserve des conditions météorologiques). Buvette et restauration assurées par le Groupe Vocal Alliance

Dimanche 14 juillet

■ **Cérémonie patriotique**

À 11h devant la plaque commémorative à Ohnheim

Août

samedi 24 août

■ **Concours de pêche 2 X 4 avec repas**

Repas de midi à 18€ sur réservation au 06 16 06 07 80. Menu : sanglier à la broche et accompagnements + dessert + café.

Le soir (sans réservation) : tartes flambées / pizzas à partir de 18h30.

Du 28 juillet au 12 août

■ **Fermeture estivale de la CLEF**

Quotas de prêt augmentés : 10 livres, 10 magazines, 5 DVD pour 2 mois et 2 jeux pour 1 mois

Septembre

Lundi 2 septembre

■ **Rentrée sportive**

Reprise de tous les cours de fitness. Possibilité de se préinscrire à partir de fin juin et pendant les mois de juillet et août. Infos : 06 42 39 18 13, aff.fegersheim@gmail.com et la page Facebook.



Dimanche 1^{er} septembre

■ **Foulées de Fegersheim**

Inscriptions ouvertes le 1^{er} juillet sur www.performance67.com. Infos : foulées@fegersheim.fr / 07 54 81 56 03

Dimanche 8 septembre

■ **Concours de pétanque**

Inscriptions des équipes à 9h30 et début des parties à 10h au terrain de boules de Fegersheim. Organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang. Infos : moncollin.bernard@orange.fr. Boissons et restauration sur place.

Mercredi 18 septembre

■ **Collecte de sang**

De 16H30 à 20H au Centre Sportif et Culturel de Fegersheim

Samedi 28 septembre

■ **Nuit du jeu**

À partir de 17h à la CLEF. En collaboration avec Original Event.



MAIRIE DE FEGERSCHEIM
50 RUE DE LYON, 67640 FEGERSCHEIM

Directeur de la publication : Thierry Schaal. **Rédaction :** Mathilde Schenk. **Graphisme :** Claire Pinatel. **Crédits photos :** Commune de Fegersheim, Freepik, Unsplash. **Impression :** Ott imprimeurs, PAE Les Pins, 67319 Waselone Cedex. Imprimé en 2900 exemplaires.



14ÈME ÉDITION

FOULÉES DE FEGERSHEIM



9H

5.2 KM

9H10

8 KM

10H20

10 KM

11H30

1.5 KM

DIMANCHE
1er SEPTEMBRE
2024

RDV au Centre sportif et culturel

Inscriptions à partir du 01/07
à la Mairie ou en ligne sur :
www.performance67.com



Contact ACFFO :
07 54 81 56 03



Strasbourg.eu
eurométropole



Crédit Mutuel



SUPER
Eschau



BlockOut
Salles d'Escalade - Restaurant
STRASBOURG

